

Bordeaux, le 10 juillet 2019

C O M M U N I Q U E  
A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS  
DU FIP GALIA PME 4



**Objet : Clôture des opérations de liquidation du fonds d'investissement de proximité dénommé « FIP GALIA PME 4 »**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds d'investissement de proximité dénommé « FIP GALIA PME 4 » (ci-après le « **FIP** ») géré par GALIA GESTION.

Comme vous en avez été informés par courrier en date du 28 juin 2019, la dissolution du FIP a été décidée le 3 juin 2019 et les opérations de liquidation du FIP ont été menées par GALIA GESTION, en qualité de liquidateur.

Ces opérations de liquidation étant à présent achevées, les porteurs de parts du FIP se verront distribuer au plus tard le 15 juillet 2019 l'intégralité des sommes leur revenant au titre de l'article 6.4 du Règlement du FIP, soit **34,7008 € par part** (pour mémoire: la Valeur Liquidative au 31 décembre 2018 était de 34,22 €).

Compte tenu des distributions déjà effectuées, le montant qui aura été remboursé par part après cette dernière distribution, s'élève à **589,7008 €** pour une valeur nominale de la part de 500 €.

Par conséquent, le rendement annuel d'une part A du FIP calculé depuis sa Date de Constitution s'établit à +2,36% hors réduction d'impôt à la souscription et à +6,70% après réduction d'impôt à la souscription.

Le produit de la liquidation, en l'occurrence **34,7008 €**, est soumis uniquement aux prélèvements sociaux.  
Ceux-ci seront prélevés à la source par le dépositaire du FIP, CACEIS Bank.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente lettre, nous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente